

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2Le 1^{er} mars 2016

Mesdames, Messieurs,

La *Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires* (la Loi) a été le résultat de vastes consultations auprès des intervenants du secteur de l'éducation qui se sont traduites par une approche de la négociation propre à l'Ontario, avec des rôles clairement définis pour la province, les associations d'employeurs, les conseils scolaires, les fédérations d'enseignants et les syndicats représentant les travailleurs de l'éducation. Nous avons maintenant négocié avec succès nos premières conventions collectives centrales en vertu de la Loi.

Lorsque la Loi est entrée en vigueur, la première ministre et moi-même nous étions engagées à entreprendre un examen non législatif de celle-ci après la conclusion de la première ronde de négociation collective centrale. Pour donner suite à cet engagement, nous entreprenons une série de consultations visant à cerner des occasions de renforcer notre cadre de négociation en améliorant et en peaufinant le processus de négociation. Nous avons le plaisir de vous informer que Jim Breckenridge a accepté de diriger ces consultations.

M. Breckenridge communiquera avec vous sous peu afin de convenir d'une date possible pour vous rencontrer. Dans le cadre du processus de négociation, et une fois toutes les consultations terminées, il établira un sommaire des consultations qu'il vous fera parvenir pour examen.

Il n'y a aucun doute que cette ronde de négociation collective a présenté de nombreux défis. Le travail que nous avons effectué ensemble – depuis l'élaboration de la Loi jusqu'à la conclusion de la négociation centrale – a toutefois démontré qu'il est possible de trouver des solutions positives lorsque les partenaires sont prêts à collaborer pour atteindre un objectif commun. Cette nouvelle série de consultations visera à améliorer davantage le processus de négociation afin de le rendre encore plus efficace, efficient et collaboratif.

En plus de vous rencontrer, M. Breckenridge mènera une consultation avec des groupes de parents et d'élèves. Je vous encourage à y assister pour entendre ce qu'ils ont à dire.

Je sais que nous partageons le même objectif de renforcer notre système d'éducation financé par les fonds publics et je me réjouis de poursuivre notre importante collaboration.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals". The signature is fluid and cursive, with a large initial "L" and "S".

Liz Sandals

c. c. George Zegarac
Sous-ministre

Andrew Davis
Sous-ministre adjoint intérimaire
Division des relations de travail en éducation